

Désensablement du port : le maire soutient les plaisanciers

Entretien



Avec **Guy Cholot**, maire.

Votre position par rapport au mouvement des plaisanciers ?

Je les soutiens totalement. L'association ne demande pas mais exige le désenvasement du port et la remise en état des chaînes d'amarrages. On ne peut pas imaginer qu'il en soit autrement, sinon le port n'existe plus.

La commune a transféré la gestion portuaire à la SPL le 1^{er} janvier 2013, mais pas les fonds inhérents. Pourquoi ?

Suivant les directives du percepteur, la seule obligation réglementaire était qu'à la dissolution du budget annexe du port, l'ensemble de la comptabilité soit repris, et que les excédents ou déficits soient transférés au budget principal de la collectivité. Si le port avait été en déficit, c'est la commune qui aurait dû le payer. En fait, notre excédent du budget annexe s'élevait à

16 876 €. Saint-Vaast-la-Hougue avait un excédent de 300 000 € et l'a gardé. Nos comptes ont été avalisés par le conseil départemental, qui a désormais mainmise sur les ports de Saint-Vaast et Portbail.

La SPL (constituée à 85 % du Département, 10 % par Saint-Vaast, 5 % par Portbail) n'a pas les fonds nécessaires ?

Elle n'a pratiquement pas d'excédent en recettes. Puisque la SPL n'arrive pas à provisionner l'argent pour réaliser ces travaux d'entretien, le Département doit absolument intervenir. On en discutera avec tous les acteurs concernés lors de la réunion prévue le 26 août, mais il faut absolument trouver des recettes nouvelles. Peut-être, par exemple, en créant un deuxième ponton. Il faudra bien trouver l'argent pour rembourser l'emprunt indispensable à la réalisation de ce chantier.

Pourquoi avoir transféré la gestion portuaire à la SPL ?

Ce n'est pas nous qui avons demandé le transfert de la gestion portuaire. L'Europe ayant décidé d'ouvrir les marchés relatifs à la gestion des ports, le Département a dit : si on laisse faire, ce sont des sociétés privées, constituées par des capitalistes, qui vont venir de je ne sais où, et les tarifs vont considérablement augmenter. Et d'ici cinq ou six ans, il n'y aura plus rien. C'est pour préserver les ports que le Département a décidé de les gérer lui-même, via la SPL. Je suis évidemment très attaché au port de plaisance et je ferai tout pour qu'il redevienne navigable, et surtout le pérenniser.